



**CONSEIL DE  
L'UNION EUROPÉENNE**

**Bruxelles, le 18 juillet 2011 (07.09)  
(OR. en)**

**10548/11  
ADD 1**

**PV/CONS 31  
EDUC 102  
JEUN 32  
CULT 34  
SPORT 20**

**ADDENDUM au PROJET DE PROCÈS-VERBAL**

---

Objet: **3090<sup>ème</sup>** session du Conseil de l'Union européenne (**ÉDUCATION, JEUNESSE,  
CULTURE ET SPORT**), tenue à Bruxelles les 19 et 20 mai 2011

---

## POINTS EN DÉLIBÉRATION PUBLIQUE<sup>1</sup>

Page

### **ORDRE DU JOUR (doc. 10037/11 OJ CONS 30 EDUC 93 JEUN 30 CULT 32 SPORT 19)**

Point 2.	Proposition de décision du Parlement européen et du Conseil établissant une action de l'Union européenne pour le label du patrimoine européen .....	3
Point 6.	Services d'information sur la mobilité à destination des artistes et des professionnels de la culture .....	3
Point 9.	Les activités de volontariat des jeunes et leur contribution au développement des collectivités locales .....	3
Point 11.	Politiques de prévention visant à lutter contre l'abandon scolaire des enfants issus de milieux socioéconomiques défavorisés, y compris les Roms .....	4
Point 15.	Aspects liés au sport des paris en ligne .....	4

o

o

o

---

<sup>1</sup> Délibérations sur les actes législatifs de l'Union (article 16, paragraphe 8, du TUE), autres délibérations ouvertes au public et débats publics (article 8 du règlement intérieur du Conseil).

## **DÉLIBÉRATIONS LÉGISLATIVES**

*(délibération publique conformément à l'article 16, paragraphe 8, du traité sur l'Union européenne)*

### **2. Proposition de décision du Parlement européen et du Conseil établissant une action de l'Union européenne pour le label du patrimoine européen**

(Base juridique proposée par la Commission: article 167 du TFUE)

- Accord politique  
doc. 9213/11 CULT 29 CODEC 669
  - + COR 1 REV 1
  - + REV 1 (fr, ro)
  - + COR 2 (hu)

Le Conseil est parvenu à un accord politique concernant la proposition susmentionnée, sur la base du texte figurant dans le document 9213/11 + COR 1 REV 1. La délégation du Royaume-Uni s'est abstenue. Le Conseil adoptera sa position en première lecture lors d'une de ses futures sessions; après la mise au point du texte par les juristes-linguistes.

## **ACTIVITÉS NON LÉGISLATIVES - DÉBATS PUBLICS**

*(Débat public conformément à l'article 8, paragraphe 2, du règlement intérieur du Conseil [proposé par la présidence])*

### **6. Services d'information sur la mobilité à destination des artistes et des professionnels de la culture**

- Débat d'orientation
- Adoption de conclusions du Conseil
  - doc. 9058/11 CULT 28 SOC 348
    - + COR 1 REV 1
    - + REV 1 (ro)
    - + REV 2 (hu)
  - doc. 9440/11 CULT 30 SOC 369
    - + REV 1 (hu)

Le Conseil a tenu un débat d'orientation sur la base d'un questionnaire établi par la présidence (voir doc. 9440/11) et il a adopté les conclusions qui figurent dans le doc. 9058/11.

### **9. Les activités de volontariat des jeunes et leur contribution au développement des collectivités locales**

- Débat d'orientation
  - doc. 9053/11 JEUN 26 SOC 345

Le Conseil a tenu un débat d'orientation sur la base d'un questionnaire établi par la présidence (doc. 9053/11).

**11. Politiques de prévention visant à lutter contre l'abandon scolaire des enfants issus de milieux socioéconomiques défavorisés, y compris les Roms**

- Débat d'orientation  
doc. 9043/11 EDUC 79 SOC 343  
+ REV 1 (hu)  
+ COR 1 (cs)

Le Conseil a tenu un débat d'orientation sur la base d'un questionnaire établi par la présidence (doc. 9043/11).

**15. Aspects liés au sport des paris en ligne**

- Débat d'orientation  
doc. 8313/11 MI 164 ECOFIN 170 EF 41 ETS 6 JUR 125 SPORT 9  
COMPET 123

Le Conseil a tenu un débat d'orientation sur la base d'une note d'information établie par la présidence (doc. 9059/11).

=====